

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-003

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf le neuf du mois de janvier à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des conseils de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

23 présents + 2 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Éric VILAIN, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVÉAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

2 pouvoirs :

- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Michel PROUST, Mathias DIXNEUF

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : mercredi 28 décembre 2018

MAISON DE SANTE A AIRVAULT Marché de Maîtrise d'œuvre

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Après délibération et par 23 voix pour et 1 abstention de membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- D'autoriser le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Airvault avec le groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Magalie BODIN pour un montant de 81 985 € HT.

A Airvault, le 9 janvier 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20190109-D2019003A-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-01-2019

Publication le : 15-01-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48